



# PROTECTION DES ECHAPPEMENTS AVEC CATALYSEUR

## PERIMETRE

Quand le bâtiment va !



# CATALYMAX

### PROPRIETES

**CATALYMAX** est un produit liquide spécialement formulé pour **éviter** que l'utilisation d'ADBLUE **n'encrasse les pots d'échappements catalysés**.

**CATALYMAX évite les cristallisations blanchâtres** notamment en cas de températures très basses.

**CATALYMAX améliore le rendement de la catalyse et en optimise la longévité.**

**CATALYMAX** n'altère d'aucune manière l'intégrité des propriétés de l'ADBLUE (répertorié selon la norme de fabrication 22241)

**CATALYMAX** permet de **diminuer la surconsommation due** à un système d'échappement saturé.

**CATALYMAX** préserve de **la corrosion**

### CARACTERISTIQUES

Matières Actives	35% de la masse
Densité	1.08
pH	9.5
Point Eclair	Sup a 100°C
Viscosité à 15°C	1.4 mPa-s
Aspect	Liquide Incolore
Odeur	Légèrement ammoniacquée
Tension superficielle	0.2% 35 DYN/CM2
Tenue de température	-11°C
Point de congélation	-15°C

### MISE EN ŒUVRE

Verser **50 ml** de **CATALYMAX** à chaque plein d'ADBLUE.

**CATALYMAX** peut également être incorporé directement dans l'ADBLUE à raison de 2 litres pour 1000 litres (léger effet moussant lors du mélange).

### SECURITE D'EMPLOI

Produit à usage strictement professionnel.

Toujours consulter la FDS disponible sur [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro) avant utilisation.

Tenir hors de la portée des enfants.

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne youtube « Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Risque de réaction chimique dangereuse. Eviter absolument le contact ou le mélange avec d'autres produits chimiques. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 an. 02/06/2022